

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 30 septembre 2021

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie, en lien avec le Président du Département de l'Eure.

Objet de l'appel à candidatures: l'appel à candidatures vise la création d'une plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) sur le territoire MAIA Vexin Seine Normandie.

Les PFR relèvent de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au I-6° de l'article L312-1 du CASF.

Classement du comité de sélection: un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. EHPAD d'Ecouis

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 30 septembre 2021,

La Présidente du comité,



Françoise AUMONT